



IDENTIFICATION DES ENJEUX FAUNISTIQUES DE LA BRUCHE ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS

SECTEUR 1 : LA HAUTE VALLÉE DE LA BRUCHE

FICHE D'IDENTITÉ DU SECTEUR

Périmètre

De Saales à Rothau

Types de milieux

Grandes cultures : <1%
Milieux ouverts : 6%
Milieux forestiers : 40%
Zones humides : 32%
Milieux aquatiques : 2%
Milieux artificialisés : 14%
Non catégorisé : 5%

55% en ZNIEFF 1

Nombre d'espèces cibles

Amphibiens : 4
Mammifères : 17
Oiseaux : 14
Papillons : 2
Reptiles : 5

Niveau de connaissances

Amphibiens



Reptiles



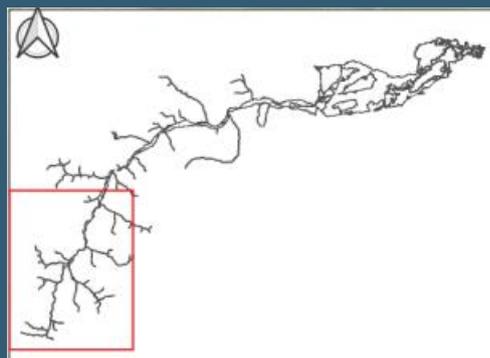
Oiseaux



Mammifères



Azurés



ATLAS CARTOGRAPHIQUE



Consultez les cartes ci-après :

- Nombre d'espèces cibles par maille 1x1km
- Zones à enjeux de conservation pour l'Azuré de la Sanguisorbe et l'Azuré des paluds
- Zones à enjeux de conservation pour les amphibiens/reptiles hors Crapaud vert et Crapaud calamite
- Localisation des mares - PRAM



ESPÈCES CIBLES DU SECTEUR



GRANDES CULTURES

MAMMIFÈRES

Blaireau européen
Écureuil roux
Hérisson d'Europe
Lapin de garenne
Lièvre d'Europe
Pipistrelle commune
Rat des moissons



MILIEUX FORESTIERS

OISEAUX

Bondrée apivore
Bouvreuil pivoine
Cigogne noire
Héron cendré
Milan royal
Pic cendré
Torcol fourmilier

AMPHIBIENS

Grenouille rousse
Salamandre tachetée
Triton alpestre
Triton palmé

REPTILES

Lézard des souches
Lézard vivipare
Orvet fragile

MAMMIFÈRES

Belette d'Europe	Lièvre d'Europe
Blaireau européen	Murin à moustaches
Chat forestier	Murin de Natterer
Écureuil roux	Petit Rhinolophe
Hérisson d'Europe	Putois d'Europe
Lapin de garenne	Raton laveur

MILIEUX OUVERTS

OISEAUX

Bondrée apivore
Bruant jaune
Héron cendré
Milan royal
Pie-grièche écorcheur
Pouillot fitis
Tarier pâtre
Torcol fourmilier

Grenouille rousse
Triton alpestre
Triton palmé

AMPHIBIENS

MAMMIFÈRES

Blaireau européen
Écureuil roux
Grand Murin
Hérisson d'Europe
Lapin de garenne
Lièvre d'Europe
Murin de Natterer
Pipistrelle commune

Lézard des souches
Coronelle lisse
Couleuvre helvétique
Lézard vivipare
Orvet fragile

REPTILES

Azuré de la Sanguisorbe
Azuré des paluds

PAPILLONS

MILIEUX AQUATIQUES

OISEAUX

Bergeronnette des ruisseaux
Cigogne noire
Cincla plongeur

Crossope indéterminée
Écureuil roux
Murin de Daubenton
Pipistrelle commune

MAMMIFÈRES

REPTILES

Couleuvre helvétique

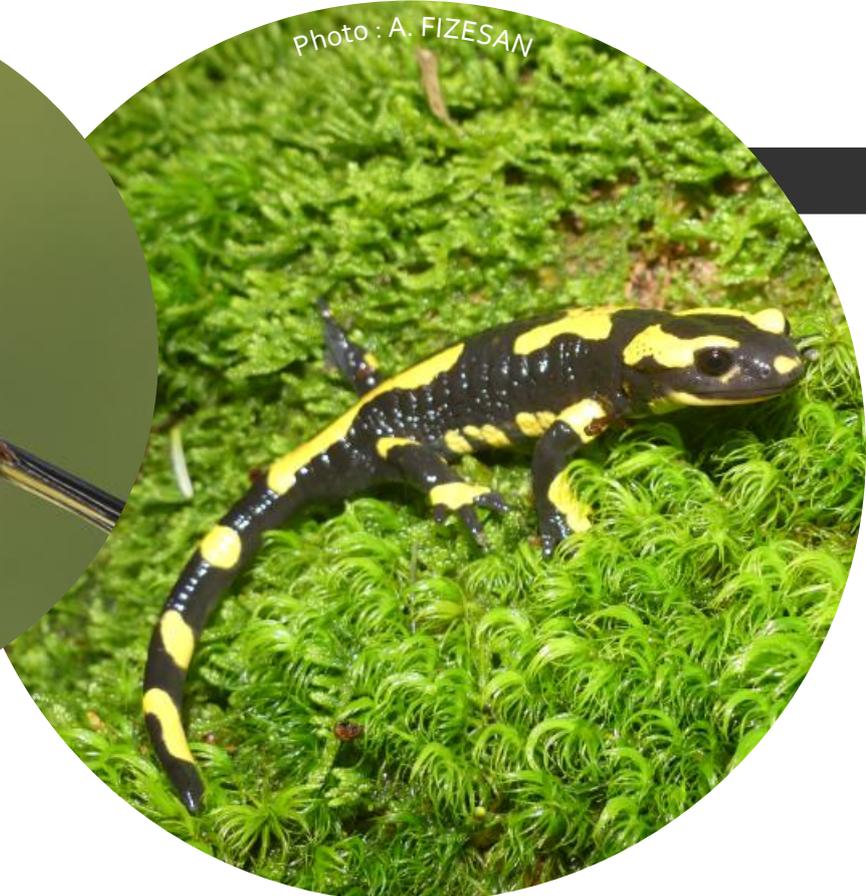
AMPHIBIENS

Grenouille rousse
Salamandre tachetée
Triton alpestre
Triton palmé

Photo : C. STENGER



Photo : A. FIZESAN



ZONES HUMIDES

OISEAUX

- Bondrée apivore
- Bruant jaune
- Cigogne noire
- Coucou gris
- Héron cendré
- Milan royal
- Pie-grièche écorcheur
- Pouillot fitis
- Tarier pâtre
- Torcol fourmilier

PAPILLONS

- Azuré de la Sanguisorbe
- Azuré des paluds

AMPHIBIENS

- Grenouille rousse
- Triton alpestre
- Triton palmé

- Couleuvre helvétique
- Lézard des souches
- Lézard vivipare
- Orvet fragile

REPTILES

- Blaireau européen
- Crossope indéterminée
- Écureuil roux
- Hérisson d'Europe
- Lapin de garenne
- Lièvre d'Europe
- Murin à moustaches

- Murin de Daubenton
- Murin de Natterer
- Petit Rhinolophe
- Pipistrelle commune
- Putois d'Europe
- Raton laveur

MAMMIFÈRES

IDENTIFICATION DES ENJEUX FAUNISTIQUES



MILIEUX OUVERTS

Le milieu ouvert présent au sein de la haute vallée de la Bruche est souvent limitrophe à des secteurs anthropisés (alentours des communes), représentant des zones de fauches, des prairies montagnardes et collinéennes.

Nous pouvons y retrouver plusieurs espèces de chiroptères, notamment le Grand murin. Les colonies de parturition de cette espèce sont présentes au sein de combles de bâtiments et sont souvent proches de grands massifs forestiers : en effet, c'est une espèce qui chasse tant en milieu ouvert qu'en milieu forestier. Il capture ses proies au niveau du sol, dans les massifs de haute futaie, les pâturages ou les prairies à végétation herbacée rase. La fragmentation des territoires de chasse est une menace pour cette espèce, tout comme la diminution de la richesse spécifique entomologique. Enfin, ces milieux ouverts sont également très appréciés par le Chat forestier, pouvant chasser des petits mammifères dans ces secteurs aux abords des massifs forestiers.

Le Milan royal niche à Bourg-Bruche et Saales à proximité de la zone d'étude. Il niche en forêt mais s'alimente dans les milieux ouverts et notamment dans les prairies où il recherche surtout les rongeurs. Les observations de Bondrée

apivore sont rares dans le secteur mais elle apprécie également les herbages pour s'alimenter. Il en est de même du Héron cendré qui recherche sa nourriture aussi bien dans les zones humides qu'en milieu ouvert. La Pie-grièche écorcheur est signalée en plusieurs endroits. Les prairies pourvues de haies et buissons ont sa préférence. C'est un bioindicateur de la qualité du milieu. Les haies champêtres accueillent le Bruant jaune, espèce encore assez commune mais en régression face à l'intensification de l'agriculture.

Sans présence de mares de reproduction, les milieux ouverts sont tout au plus exploités par les amphibiens pour s'alimenter et pour transiter tels que les grenouilles ou les tritons puisque faisant partie intégrante de leurs domaines vitaux. Par ailleurs, les haies et ripisylves encore préservées dans ces milieux, fournissent à la fois des zones refuges et des corridors écologiques d'intérêt pour ces espèces. Ce sont davantage les reptiles qui s'y rencontrent, en particulier dans des milieux de pentes bien exposés et non excessivement fauchés. Dans le secteur considéré, ces entités paraissent intéressantes pour la Couleuvre helvétique, l'Orvet fragile, le Lézard des souches et le Lézard vivipare. Dans des contextes plus rocailleux et

secs, la Coronelle lisse est potentiellement présente également. La tenue d'éléments structurants et le maintien d'ourlets herbacés au minimum en bordures de parcelles leur sont toujours bénéfiques.

Concernant les papillons Azuré des paluds et Azuré de la Sanguisorbe, les enjeux sont directement liés aux prairies frais à humides à Grande Sanguisorbe qui se situent le long et à proximité des cours d'eau situées en bas des vallons. L'enjeu dans ce secteur est probablement encore plus important qu'affiché par les secteurs délimités qui se basent uniquement sur des observations.

Préconisations

Les milieux ouverts de la haute vallée de la Bruche sont spécifiques à un climat plutôt montagnoux. Ils représentent un intérêt particulier notamment en termes de prairies de pâturages ou de fauches, utilisés en tant que secteurs de chasses de plusieurs espèces. Les éléments du paysage et la mosaïque du territoire ont un impact bénéfique sur la biodiversité. Le maintien de ces secteurs est à promouvoir. La présence de prairies à Grande Sanguisorbe (plante hôte des Azurés) dans de nombreuses prairies le long des vallons humides affiche un fort intérêt et enjeu pour ces papillons protégés et devrait être vérifiée avant toute intervention.



ZONES HUMIDES

Les zones humides représentent divers milieux ouverts, mais également arborés dont le principal facteur d'influence est l'eau. En haute vallée de la Bruche, nous retrouvons des milieux de prairies humides, zones marécageuses, ou forestiers. Ces secteurs sont régulièrement présents aux abords de la Bruche et de ses affluents.

Nous pouvons citer notamment la présence du Murin à moustaches dans les zones humides. C'est une espèce ubiquiste qui peut fréquenter les cours d'eau, les ripisylves, les villages, les prairies humides, les zones agricoles et les forêts, même si ce dernier milieu est privilégié. La destruction de zones boisées, de zones humides, de vergers et de haies réduit les terrains de chasse de l'espèce.

Le Putois d'Europe fréquente les zones humides, les bords de rivière, zones bocagères, forêts. La raréfaction des ressources alimentaires, ainsi que la destruction des milieux naturels sont des menaces pour le Putois d'Europe. La protection et la réhabilitation des zones humides et des milieux naturels seraient bénéfiques pour l'espèce.

Les milieux humides du secteur abritent les mêmes espèces d'oiseaux que les milieux ouverts ou forestiers, mais certaines seront privilégiées comme le Héron cendré.

De manière contre-intuitive, très peu de données d'amphibiens sont renseignées dans ces types

de milieux qui, malgré leur caractère humide, sont souvent trop denses en végétation et ne présentent pas forcément de zones de reproduction d'eaux stagnantes de types mares ou marais, sans aménagement spécifique. Pourtant, le cortège local d'amphibiens (Triton alpestre, Triton palmé, Grenouille rousse, Salamandre tachetée) pourrait facilement s'y trouver, en particulier en milieu forestier. À l'instar de certains milieux ouverts non humides, ils sont exploités par les amphibiens pour s'alimenter et pour transiter. Comme pour les prairies plus mésohydriques ou autres fourrés, certains reptiles peuvent communément exploiter ces milieux plus « frais » tels que l'Orvet fragile, la Couleuvre helvétique, le Lézard vivipare et le Lézard des souches.

Les zones humides ouvertes (bas-marais, mégaphorbiaies, ourlets etc.) représentent un habitat de reproduction potentiellement propice aux deux papillons emblématiques, l'Azuré des paluds et l'Azuré de la Sanguisorbe. Cet intérêt est notamment fort dans les zones de contact avec les prairies de fauche et les pâtures extensives.



Préconisations

Conserver de manière prioritaire les zones humides existantes, qu'elles soient prairiales ou forestières, éviter l'assèchement de ces dernières.

Maintenir la qualité des milieux, promouvoir leur restauration et créer de nouvelles zones humides.

Veiller à développer et faire accepter les habitats intermédiaires (ourlets et lisières) qui apportent un fort intérêt pour toute la faune des zones humides.



GRANDES CULTURES

Le secteur amont de la Bruche et affluent ne dispose que de peu de secteurs définis comme « Agricole » sur le territoire. Cette partie ne sera pas développée dans cette fiche, cependant, des préconisations générales peuvent être citées ci-dessous.

Préconisations

Favoriser la présence de vergers vieillissants ainsi que des axes de corridors écologiques (notamment les haies, alignement d'arbres, etc.) est bénéfique pour divers groupes taxonomiques, que ce soit pour favoriser la nidification ou la recherche de nourriture.

MILIEUX AQUATIQUES



Il n'y a que peu de milieux définis comme milieux aquatiques au sein de la haute vallée de la Bruche. Ce milieu est cependant spécifique de différentes espèces telles que les crossopes, le murin de Daubenton ou le Cincle plongeur.

En ce qui concerne les crossopes, relevons que la Crossope aquatique vit à l'interface entre milieux terrestres et aquatiques, cette configuration lui étant indispensable. Elle apprécie les milieux lotiques, mais peut également trouver refuge dans des habitats de substitution.



Ce dernier est signalé au bord de la Bruche et de ses affluents d'une dizaine de communes du secteur. Il est caractéristique des cours d'eau de montagne peu profonds au débit moyen à rapide et riches en invertébrés benthiques, sa principale nourriture. La Salamandre tachetée exploite également les petits ruisseaux forestiers au débit lent, non poissonneux et riches en vasques où se développent ses larves.

La contrainte principale est que le milieu aquatique soit en eau toute l'année. Elle fréquente aussi bien les milieux ouverts que les milieux forestiers, s'ils présentent des habitats favorables. Difficile à détecter, seule l'analyse ADN ou l'étude des restes dans les pelotes de réjection de rapaces permettent de déterminer sa présence sur un site.

Préconisations

Favoriser la préservation des milieux aquatiques existants, la restauration permettant un bon maintien de la continuité des surfaces en eau ainsi que la qualité de ces habitats sont indispensables pour les espèces. La restauration des berges dégradées doit également être réalisée au profit de la faune et de la flore.





MILIEUX FORESTIERS

Cette typologie de milieu est largement représentée dans la haute vallée. Les forêts présentes dans ce secteur peuvent être des zones de reproduction (gîte, nidification...) pour plusieurs espèces.

En ce qui concerne les mammifères terrestres, nous pouvons citer le Chat forestier, la Belette d'Europe et le Putois d'Europe. Le Chat forestier est difficile à observer. Sa présence est indicatrice d'une continuité fonctionnelle de zones boisées comprenant des arbres plutôt âgés (dont les cavités sont favorables au gîte), imbriquées avec de nombreuses zones ouvertes (terrains de chasse, sa nourriture principale étant les petits mammifères). Une mosaïque de milieux dans un paysage qui reste à dominante boisée lui est donc favorable. Le Blaireau européen quant à lui fréquente tous les milieux naturels en Alsace, mais il évite les grandes zones agricoles dépourvues de bosquets ou d'éléments paysagers pouvant lui offrir un gîte. Pour creuser son terrier, il lui faut un sol meuble et drainé, car il n'apprécie pas l'humidité. Les blaireaux ont un taux de reproduction faible, ses populations se régénèrent donc lentement. Très territoriaux, un clan familial de blaireaux possède un terrier principal et plusieurs terriers secondaires sur son territoire.

Le Héron cendré niche en colonies en lisière de forêt, dans des bosquets, ripisylves, etc. Il forme des colonies et se nourrit au bord de l'eau (poissons, amphibiens), dans les zones humides et les milieux ouverts (rongeurs). Dans ce secteur, une colonie est présente à Ranrupt et plusieurs cas de reproduction ont été rapportés à Plaine et Saulxures, où des nids ont été signalés très près de la zone d'étude. Le Pic cendré est présent dans les forêts alentours mais il n'est pas signalé dans la zone hydrographique de la Bruche. C'est un oiseau en régression qui fréquente préférentiellement les forêts de feuillus ou mixtes riches en bois morts. Le Torcol fourmilier niche dans les forêts claires, les haies et les bosquets. Il a été observé en plusieurs endroits (Bourg-Bruche, Saales, Ranrupt...). Tout comme les pics, c'est un oiseau cavernicole qui apprécie les arbres morts sur pied. Parmi les rapaces, la Bondrée apivore a été observée en de rares occasions et est un oiseau nicheur potentiel dans le secteur.

Les milieux forestiers, notamment ceux au contact de zones humides favorables aux amphibiens forestiers (mares, ruisseaux, fossés, etc.), sont leurs milieux de vie privilégiés en phase terrestre. Ainsi, Salamandre tachetée, Grenouille rousse, Crapaud commun, Tritons alpestre et palmé y sont clairement inféodés surtout pour les espèces s'éloignant peu de leurs sites de reproduction. Les

unités forestières trop denses et mal exposées sont délaissées en général par les reptiles. Si de bonnes conditions sont réunies en lisières, dans certaines coupes ou en bordures de chemins forestiers, l'Orvet fragile voire le plus discret Lézard vivipare sont les plus souvent détectés dans ces milieux. Une structure de lisières étagées avec préservation d'un ourlet herbeux est souvent capitale pour l'existence et la pérennité de ce cortège d'espèces.



ZOOM ESPÈCES : LES CHIROPTÈRES FORESTIERS



Plusieurs espèces de chiroptères sont dites forestières ou arboricoles, trouvant refuges dans nos boisements, au sein de cavités d'arbres, fissures, décollements d'écorces...

Le maintien des arbres à cavités et de boisements feuillus ou mixtes à structure étagée est indispensable pour ces espèces. Les structures paysagères telles que les alignements d'arbres peuvent également abriter des gîtes d'espèces arboricoles, les

réseaux de haies et de boisements autour des gîtes doivent également être maintenus pour permettre le déplacement de ces espèces. Sur l'ensemble du secteur hydrographique de la Bruche, nous avons la présence de trois de ces espèces forestières, mais il est fort probable que d'autres espèces, telles que le Grand Murin, la Pipistrelle commune peuvent également chasser dans ces milieux. De plus, d'autres espèces fortement inféodées aux milieux forestiers sont

présentes en Alsace, mais nous n'avons pas d'information dans le secteur d'étude (par exemple, la Barbastelle d'Europe, le Murin de Bechstein...), leur présence n'est donc pas exclue. L'existence d'un tel cortège d'espèces reflète une qualité d'habitat de par la nature du boisement et de la disponibilité alimentaire.

Préconisations

Le maintien d'arbres à cavités est essentiel pour plusieurs espèces protégées, permettant notamment de préserver des gîtes à chiroptères. La conservation des vergers, la diversification des essences forestières sont autant de mesures nécessaires au maintien des populations. Les connexions entre les milieux forestiers (corridors écologiques) sont essentielles pour le déplacement de ces espèces. Les sites abritant des colonies de Héron cendré ou éventuellement des nids d'espèces sensibles comme les rapaces sont à conserver et à préserver des dérangements..



Photos : F. SCHWAAB

Le Murin de Natterer fréquente des milieux variés, mais apprécie particulièrement les vieilles forêts de feuillus et leurs lisières, le bocage, les parcs et vergers et les ripisylves. Comme la plupart des espèces arboricoles, la présence d'un grand nombre de gîtes dans un périmètre restreint, associée à des habitats de chasse favorables semble constituer des éléments essentiels pour l'installation d'une colonie. L'espèce étant surtout arboricole, elle peut être impactée par l'abattage d'arbres à cavités. La reconstitution et la conservation des corridors écologiques (haies, ripisylves, petits boisements) sont essentielles pour sa préservation. Comme pour les autres espèces arboricoles, le maintien des arbres à cavités et de boisement de feuillus ou mixtes à structure étagée est indispensable.

Le Petit rhinolophe est une espèce très discrète et difficilement observable en activité mais très reconnaissable et repérable lorsqu'il est accroché dans des combles ou gîtes souterrains. Il privilégie les forêts pour chasser, mais il peut également se retrouver dans les villages et parcs urbains où la structure de la végétation lui offre une disponibilité de proies. Les haies à proximité de zones humides, des forêts mixtes à structure variée, les haies bocagères et les vergers pâturés sont aussi appréciés par le Petit rhinolophe. Il ne s'éloigne que très peu d'une zone de couvert (10 m maximum). La transformation des paysages via le morcellement voire la perte d'habitats de chasse menacent l'espèce. Les effets négatifs des pesticides, comme pour les autres chiroptères, lui sont néfastes.

Le Murin à moustaches est fidèle à ses gîtes d'une année sur l'autre, malgré des déplacements possibles et réguliers entre ses gîtes, même en présence des jeunes. C'est une espèce ubiquiste qui peut fréquenter les cours d'eau, les ripisylves, les villages, les prairies humides, les zones agricoles et les forêts, même si ce dernier milieu est privilégié. Le maintien ou la restauration des linéaires arborés (haies, ripisylves, alignement d'arbres...), la conservation des vergers, la diversification des essences forestières sont autant de mesures nécessaires au maintien des populations.

NOTICE TECHNIQUE

Espèce cible : Espèce connue sur la zone d'étude, où un enjeu de conservation potentiel a été identifié.

Source et analyse des données d'espèces

L'analyse réalisée dans ce document s'est faite sur la base des données enregistrées dans la base de données Faune-Alsace (www.faune-alsace.org/), données de présence, valide au 31/12/2023. Aucun inventaire de terrain spécifique n'a été réalisé.

Le pas de temps analysé est 2013-2023 pour les amphibiens, reptiles, mammifères et oiseaux.

L'analyse sur les Maculinea prend en compte des informations de présence avérée de ces deux papillons sur ces 15 dernières années, issues des bases de données du réseau Odonat Grand Est. Comme on ne dispose pas d'inventaire exhaustifs, tout secteur non classé à enjeu Maculinea mais présentant un habitat favorable avec présence de la Grande Sanguisorbe est à considérer comme pouvant accueillir ces deux papillons protégés. Ils nécessitent une analyse préalable

de recherche de la présence de la plante hôte et des papillons (au minima par de 2 à 3 passages / année pour ne pas passer à côté des petites populations souvent très localisés) et en période d'activité entre début juillet à mi-août.

Cartes des enjeux des Maculinea :

1. Présence avérée : Secteurs avec des observations avérées depuis 2009 (dernières 15 années) incluant les habitats propices aux Phengaris qui sont au contact direct avec l'habitat occupé.

2. Présence potentielle : Secteurs sans observation directe de papillons mais présentant des habitats propices et localisés dans un rayon d'environ 500m autour des observations de présence et sans obstacle important sur les corridors.

Cartes des enjeux des amphibiens/reptiles :

1. Présence avérée : Secteurs avec des observations avérées depuis 2013 incluant les habitats propices aux espèces concernées.

2. Présence potentielle : Secteurs sans observation directe des espèces

d'amphibiens et/ou de reptiles mais présentant des habitats potentiellement propices à ces espèces.

Source des données de mares

Les mares affichées dans ce document sont issues de la base de données PRAM Grand Est, L'association Bufo étant l'animateur de la base sur le territoire alsacien (www.pram-grandest.fr).

Source et analyse des grands types de milieux :

L'analyse de présence des grands types de milieux naturels a été réalisée sur la base de données CarHab 67 – PatriNat, 2023, en regroupant les habitats sur la base des codes EUNIS. Les surfaces artificialisées ont été extraites de la Base de données Occupation du Sol (OCSGE2 2019-GEOGRANDEST) afin de venir compléter la nature des sols sur la zone d'étude. Cette analyse rapide a principalement pour but d'indiquer les tendances des milieux dont est composé la zone d'étude.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consulter les fiches du secteur 2 "La moyenne vallée de la Bruche" et du secteur 3 "La basse vallée de la Bruche"



Coordination : Wendy HAHN (ODONAT Grand Est)
Rédaction : Aurélie BISCH (GEPMA), Eric BUCHEL (LPO Alsace), Alain FIZESAN (BUFO), Christian RUST (IMAGO), Céline VAN DE PAER (CEN Alsace)
Cartographies : Wendy HAHN (ODONAT Grand Est)
Mise en page : Carole SIRLIN (ODONAT Grand Est)
Validation et relecture : Anaïs GSELL-EPAILLY (ODONAT Grand Est), Wendy HAHN (ODONAT Grand Est)

En partenariat avec :

